## CONTRAT DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

## *SALLE DES FESTIVITES - SALLE JEAN-MARIE SANTUCCI*

**Nom………………………………………………………………………………………… Prénom……………………………………………………………………………………… Adresse……………………………………………………………………………………... Tél…………………… … email…………………………………………………………...**

**Désire louer la salle communale : salle des festivités / salle Jean-Marie SANTUCCI**

pour le (date)…………………………… avec cuisines- sans cuisines.

**Nature de la manifestation :** ……………………………………………………………..

**Prix de la location** : ……..€

**Deux chèques de** **caution** devront être versés lors de la prise des clés.

1-……..€ pour toute dégradation de matériel

2-……..€ si l’état de propreté n’est pas satisfaisant

**Mme / Mr……………………….Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur** de la salle située au bourg à LUNAC …………**, et accepte le contrat de location suivant :**

L’horaire fixé pour les états des lieux par accord entre le locataire et le secrétariat de mairie devront être respectés. Les véhicules devront respecter le stationnement: parking devant la salle, (les chemins d'accès devront être laissés libres). Un état des lieux complet sera fait après la location. La responsabilité civile du locataire pourra être recherchée en cas de préjudice. Le locataire prend en charge le mobilier et la vaisselle contenus dans la salle et en **est pécuniairement responsable en cas de dégradation, casse, perte ou vol.**

1. La vaisselle sera rendue propre.
2. Les sols devront être balayés et récurés correctement. La bonde au sol de la cuisine sera nettoyée
3. Les sanitaires seront lavés et désinfectés.
4. Les éviers, les tables inox, le four, la chambre froide, la machine à laver la vaisselle et la gazinière seront laissés propres. Les filtres du lave-vaisselle seront rincés
5. Les tables et chaises devront être lavées et rangées, disposées dans la salle comme vous les trouvez.

**En cas de non-respect, la caution ne sera pas restituée.**

Tous les déchets seront mis dans des sacs poubelles fermés et déposés dans un container gris. Les cartons plats seront déposés dans la poubelle jaune.

Les bouteilles en verre seront déposées dans le récup verre.

Il ne faut rien fixer au mur avec scotch, clou, ou punaises pour ne pas détériorer le mur et les plaques du plafond . A partir de minuit, les sonos ou autres diffuseurs de musique seront réduits.

**En cas de perte de la clé, celle-ci sera facturée ainsi que la serrure de rechange**. Pour la remise des clés, et l’état des lieux, téléphoner à la Mairie de LUNAC, la semaine précédant la location, pour fixer un rendez-vous. Le locataire a souscrit une assurance en responsabilité civile remettra une copie de son attestation d’assurance (*le cas échéant*).

Nota: les chèques sont à régler à l’ordre du SGC de Villefranche de Rouergue.

Fait à ………………..… le…………………………

Le locataire, Le maire, Ch.PUECHBERTY

Bon pour accord